



Session des 21 et 22 juin 2018

Prises de parole de la députation Verte dans le débat sur les comptes 2017 du canton de Genève

Table des matières

A) Formation, par Marjorie de Chastonay.....	2
E) Handicap, par Marjorie de Chastonay.....	2
G) Aménagement et logement, par David Martin.....	3
H) Sécurité, par Paloma Tschudi.....	4
J) Mobilité, par Delphine Klopfenstein.....	5
K) Santé, par Marjorie de Chastonay.....	6
L) Economie, par François Lefort.....	7
M) Finances et impôts, par Jean Rossiaud.....	7
N) Culture, sport et loisirs, par Alessandra Oriolo.....	8
Q) Energie, par Pierre Eckert.....	9
Synthèse sur les politiques publiques, par Mathias Buschbeck.....	9
Projet de loi approuvant les états financiers individuels de l'Aéroport international de Genève pour l'année 2017, par Yvan Rochat.....	10
Projet de loi approuvant le rapport de gestion des Transports publics genevois (TPG) pour l'année 2017, par Mathias Buschbeck.....	11



A) Formation, par Marjorie de Chastonay

« Les Verts voteront la politique publique A, à savoir celle de la formation.

Je souhaite tout d'abord, vous rappeler à quel point cette politique est cruciale et est au cœur des préoccupations des Genevoises et Genevois. D'ailleurs, les Verts saluent l'augmentation de nouveaux postes en 2017 soit +102 ETP dans l'enseignement primaire notamment en soutien lecture.

Nous saluons également la bonne préparation de la formation obligatoire 2018 via l'augmentation de places d'apprentissages, telle que voulue par notre Constitution. Il s'agit d'une politique de revalorisation de l'apprentissage qui prend du temps, mais qui, a déjà vu quelques fruits naître lors de l'inauguration de l'école de commerce Raymond Uldry. (environ 40 places d'apprentissages)

En effet, cette formation obligatoire sera l'un des enjeux de cette législature. Pourquoi ? Parce que non seulement, c'est une obligation constitutionnelle, mais en plus, elle a pour objectif de permettre à chaque jeune de réussir une première formation. « Un jeune, un diplôme, un avenir », tel est le slogan officiel, également cité dans le discours d'investiture du Président du Conseil d'Etat. Ce slogan, les Verts souhaiteraient également l'entendre dans le contexte de l'école inclusive. Et à ce titre, pour que les élèves à besoins spécifiques puissent bénéficier d'un avenir dans notre société, ils doivent pouvoir bénéficier de conditions adéquates durant leur scolarité, à savoir des aménagements et des personnes formées en soutien aux enseignants de l'enseignement régulier.

Il faudrait également une reconnaissance officielle du parcours scolaire des élèves à besoins spécifiques afin de correspondre à certains critères et obtenir l'égalité des chances.

J'insiste sur cette validation qui n'existe pas encore puisqu'il n'y a pas de système d'évaluation « officiel » dans l'enseignement spécialisé. Nous saluons toutefois la généralisation du PEI (Projet Educatif Individualisé). Cependant, des efforts restent à fournir quant à son application, son évolutivité et cela n'est pas encore considéré comme une validation « officiellement » reconnue.

Par conséquent, afin d'appliquer de façon cohérente l'école inclusive, telle qu'elle est inscrite dans La Loi sur l'Instruction Publique, des moyens substantiels doivent encore lui être accordés via une meilleure allocation des ressources humaines existantes, une formation complémentaire des enseignant.e.s et la reconnaissance « officielle » de ces élèves via leur parcours scolaire.

Enfin, les Verts souhaitent que le taux d'encadrement des élèves à l'école primaire et au cycle d'orientation soit encore amélioré, encore plus dans un contexte d'école inclusive et de formation obligatoire pour toutes et tous. En effet, les enseignants font face à des classes de plus en plus hétérogènes, sans forcément d'équipes en soutien et ils subissent aussi une surcharge administrative qui pourrait être allégée.

Par conséquent, les Verts soutiennent cette politique et saluent notamment l'augmentation du nombre des équipes pluridisciplinaires dans les écoles. Ces équipes répondent à de réels besoins sur le terrain pour faire face à des élèves de plus en plus hétérogènes. »

E) Handicap, par Marjorie de Chastonay

« Les Verts refuseront la politique publique E, à savoir du Handicap. En raison de la nouvelle composition des départements, il est important de mettre en avant l'aspect transversal de cette politique. J'aimerais aussi vous rappeler à quel point cette politique est focalisée sur les personnes qui se trouvent en milieu institutionnel.

Or, il y a un grand nombre de personnes concernées et, de surcroît, la grande majorité des



personnes en situation de handicap à Genève se trouve à domicile. A Genève, ce sont entre 65'000 et 81'000 personnes de 15 ans et plus qui vivent avec des incapacités au sens large. Ce nombre augmentera en fonction du vieillissement de la population. Et là, je pose une question : est-ce une thématique sociale ou de santé ? ou l'inverse ?

Ces personnes en situation de handicap sont confrontées à différents obstacles, dans tous les milieux et à tous âges. Cela va de l'école inclusive à l'inclusion professionnelle, de la mise en conformité d'immeubles ou de logements à l'accessibilité aux transports, de l'accès aux soins au respect de droits fondamentaux. Je pourrais continuer longtemps ainsi et également rajouter une thématique qui touche des dizaines de milliers de personnes à Genève, celle des proches aidants.

Comment le Conseil d'Etat va-t-il gérer cela, comment a-t-il géré cela ? En sachant que, durant cette année écoulée, ainsi que durant toute la législature, il y a eu une gestion en silos et cloisonnée de la thématique du handicap. Ainsi, le jeu du pingpong peut reprendre et la balle passera du nouveau département de la cohésion sociale au département de la santé, et ainsi de suite. Les Verts souhaitent donc que des éclaircissements soient donnés à ce sujet. Est-ce que le nouveau Conseil d'Etat va sortir de la vision socio-sanitaire du handicap et travailler de manière transversale en concertation afin d'améliorer la vie de toutes les personnes en situation de handicap, des proches aidants et des milieux associatifs qui souvent pallient au devoir de l'Etat ?

Les Verts refuseront donc cette politique publique et souhaitent davantage de transversalité à l'avenir. »

G) Aménagement et logement, par David Martin

« Le groupe des Verts approuve et accueille très positivement le rapport de gestion et les comptes 2017 de la politique publique G Aménagement et Logement.

En raison de son dynamisme économique, notre canton vit une très forte croissance démographique et du nombre d'emplois (de l'ordre de 1 à 2% depuis 10 ans, ce qui signifie 5'000 à 10'000 nouveaux habitants à loger chaque année).

L'extrême crise du logement qui en découle est non seulement pénible pour la population mais elle induit aussi d'autres effets négatifs pour le canton : en particulier l'exil des personnes actives à l'extérieur du canton, avec les problèmes de mobilité, d'étalement urbain et de pertes fiscales qui en découle...

Je souhaite relever en particulier certaines actions déployées dans le cadre de cette PP durant les dernières années et qui portent maintenant leurs fruits :

1. La mise à jour du PDCn 2030 dont le but principal est de limiter l'impact sur la zone agricole et en participer les surfaces d'assolement, ceci afin de permettre la préservation de l'espace rural. Cette mise à jour renforce la nécessité de construire de façon dense et à l'intérieur du bâti. Les Verts se réjouissent à ce titre du signal fort donné récemment par la population pour le développement du PAV. Et on espère que cette tendance pourra se poursuivre avec l'adoption des plusieurs modifications de zone en zone villa qui ont été gelée à la fin de la dernière législature.
2. La part de logements d'utilité publique dans le parc locatif genevois a augmenté de 3% en 2017 et a ainsi pour la première fois dépassé les 10%. Pour rappel, l'objectif de la loi LUP vise un taux de 20%, il reste donc beaucoup à faire. Et il s'agira en particulier de revoir rapidement l'art. 4A LGZD comme le demande l'initiative 161 « « Construisons des logements pour toutes et tous : Davantage de coopératives et de logements bon marché !



» soutenue notamment par les Verts.

3. Le renforcement des capacités d'acquisition foncière par la FPLC ou l'Etat pour permettre aux fondations de droit public et aux coopératives de répondre à une demande croissante de la population pour ce type de logement. Grâce au déploiement du plan d'action « coopératives », environ 1000 logements ont été attribués à des coopératives en 2017. Les Verts saluent cet acte fort en faveur des coopératives qui sont des acteurs du logement particulièrement innovants et attentifs sur les questions environnementales, de durabilité et de solidarité.

Construire plus de logements est donc essentiel et cela répond à la préoccupation n°1 de la population. Pour rattraper le retard ce sont environ 3000 logements par année qu'il faut construire dans le canton Genève ces prochaines années !

Mais évidemment il faut rester attentif à construire tout en préservant la qualité de vie dans les quartiers et en limitant l'empreinte écologique de la construction. A ce titre, plusieurs axes de la politique G méritent d'être renforcés à l'avenir :

1. Les démarches visant à développer des quartiers durables ou écoquartiers, par exemple à travers des chartes qui fédèrent les maîtres d'ouvrages vers une exemplarité en matière de durabilité. On peut s'appuyer sur la démarche menée à Meyrin dans le quartier des Vergers, et où les coopératives d'habitation jouent un rôle essentiel.
2. L'incitation des maîtres d'ouvrages à penser d'avantage à la qualité de vie des futurs habitants. Les nouvelles démarches participatives de planification des quartiers et le nouveau « bonus » à la qualité du logement sont des premiers pas dans cette direction.
3. Le maintien et le développement d'espaces verts et de la biodiversité en Ville est aussi un point clé quand on parle de qualité de vie, en particulier atténuer les effets d'îlots de chaleur qui – comme vous vous en rendez compte en ce moment – nous touchent chaque jour d'avantage en raison des changements climatiques. On peut se réjouir à ce titre de voir réunis dans un seul département l'urbanisme et la nature pour cette nouvelle législature.
4. Enfin la politique G Aménagement-Logement est absolument indissociable de la politique de mobilité, et là il va falloir rattraper le retard accumulé lors de la précédente législature... Pour assurer une qualité de vie dans les quartiers existants et futurs, il faut plus de mobilité douce (il suffit à ce titre de voir le succès de la voie verte qui vient d'être inaugurée entre les Eaux-Vives et Annemasse) mais aussi plus de transports publics transfrontaliers. Les Verts appellent donc le Conseil d'Etat à relancer avec vigueur le projet d'agglomération du GRAND GENEVE... Pour relever ce défi, il est temps de dessiner les contours d'un 2e et peut-être d'un 3e CEVA ! »

H) Sécurité, par Paloma Tschudi

« Les Verts refuseront la gestion de cette politique publique. En effet, nous constatons qu'elle s'est traduite par un outil répressif qui a coûté, qui coûte, cher et dont le travers est le manque de prise en considération de l'humain et notamment des victimes. Une politique sécuritaire basée sur la répression plutôt que sur la prévention et la réinsertion.

Toutefois, en ce qui concerne le programme H01 « Population, droit de cité et migration », les Verts saluent et se réjouissent de la mise en œuvre de l'opération « papyrus ». Opération qui a permis régulariser la situation de nombreuses personnes sans papiers à Genève. Néanmoins, nous



regrettons la somme dépensée pour l'étude en vue de la construction d'un centre de départ fédéral.

Un centre qui, je le rappelle, serait entouré d'une clôture et où les requérant-e-s d'asile seraient systématiquement fouillés. En plus, d'enfreindre à leurs droits fondamentaux, on assiste à la criminalisation de ces personnes.

A l'instar de cette stigmatisation, la politique sécuritaire de Genève semble s'organiser autour du criminel – caméras de surveillance, forte présence policière et prisons - mais oublie bien trop souvent les victimes. En effet, le centre LAVI de consultation pour les victimes d'infractions déplore – entre autre - l'augmentation de cas de traite des êtres humains, ainsi que celle du nombre de viols à Genève. Le reflet d'une gestion qui se focalise sur la protection de l'état mais qui en oublie l'essentiel : l'être humain.

La politique de répression menée par le CdE entraîne une augmentation du nombre d'établissements pénitenciers ainsi que l'agrandissement de ceux déjà existants. Des millions de francs sont investis afin d'obtenir une centaine de places d'incarcération supplémentaires. Il conviendrait plutôt, il me semble, d'investir dans l'action sociale et dans de meilleurs programmes de réinsertion.

Est-ce qu'en tant que jeune femme, la politique sécuritaire actuelle me permet-elle de me sentir en sécurité à Genève ? (Non)

Est-ce qu'en tant que jeune femme, je me sens plus protégée car je sais qu'on construit de plus en plus de prison ? (Non)

Est-ce qu'en tant que jeune femme, je suis rassurée par des caméras de surveillance qui nous filment et dont l'usage et le destin des images sont inconnus ? (Non)

Vous l'aurez compris, les Verts ne sont pas satisfaits par la gestion de la politique de sécurité menée par le CdE ; une politique qui a investi des millions de francs dans la vidéo surveillance et dans la construction d'établissements pénitenciers, mais qui n'a pas su réduire les crimes liés aux violences conjugales, les maltraitements envers les enfants et le nombre de viols à Genève. »

J) Mobilité, par Delphine Klopfenstein

« Sur la mobilité, les Verts restent naturellement très critiques. Critiques parce que successivement les initiatives et lois votées par la population ne sont pas mises en œuvre. C'est non seulement un déni démocratique mais aussi une atteinte directe à la qualité de vie et à la santé des habitantes et habitants du canton. A commencer par l'initiative 144 sur la mobilité douce il y a 7 ans (c'était le 15 mai 2011) puis plus dernièrement la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée dont la mise en œuvre devait être visible en 2017 ! Chacun de ces deux textes donnent la priorité à la mobilité douce et aux transports publics avec l'aval des Genevoises et Genevois.

Or, en 2017, nous avons assisté à d'autres gros chantiers pour la mobilité. L'ouverture de certaines voies bus aux deux roues motorisées entravant la circulation des bus. Une mesure que le nouveau Ministre a très sagement retirée et je l'en remercie. Pour rappel, les transports publics genevois sont les plus lents de toute la Suisse. Notre canton détient le triste record de la vitesse commerciale la plus basse de Suisse : avec sa moyenne de 15.2 km/h, Genève occupe la dernière place des 53 villes suisses évaluées. (Pour comparaison, voici les résultats de quelques autres grandes villes : Bâle-sud 24 km/h, Neuchâtel 21.4 km/h, Berne 19,9 km/h, Lausanne 17 km/h.)

La tolérance de parking deux roues-roues motorisées sur le trottoir entravant cette fois-ci la sécurité des piétons, déjà parents pauvres d'aménagements. A ajouter à ceci la baisse de subvention pour les TPG, certes en partie liées à la diminution du prix des billets, mais face à laquelle le Conseil d'Etat n'a



proposé aucune solution pour renforcer l'offre. Alors que si l'on veut promouvoir ce moyen de transport, qu'il devienne une réelle alternative, nous devons lui donner les moyens d'augmenter sa cadence et développer son réseau. A ce titre, c'est le vote du Grand Conseil le 21 mai 2017 qui a permis de compenser les baisses sensiblement les recettes par une hausse de la subvention. Nous attendons aussi toujours la mise en œuvre des trams pour le Grand-Saconnex, pour Saint-Julien et pour desservir toute la commune de Bernex (sans transiter par un bus navette)

De compléter le bilan avec la volonté marquée pour le déploiement de nouvelles routes. La route des Nations (avant le tram du Grand Saconnex), les projets L1 et L2 à Plan-les-Ouates, les routes de contournements des villages, sans parler du projet de traversée du lac, qui occupe les services de l'Etat et coûte une fortune en étude. De nouvelles routes, c'est un appel d'air à de nouvelles voitures ! Egalement, le principe des ondes vertes, qui font converger les voitures des périphéries au centre de la Jonction. Alors que le centre urbain, zone 1, doit être dédié à la mobilité douce.

A côté de cela, il faut saluer quelques avancées cyclables, pas suffisantes, certes, mais existantes. C'est le cas de la piste cyclable du pont du Mont-Blanc, qui après sa phase test concluante, devait sans tarder être sécurisée. C'est aussi la réussite de la nouvelle voie verte sur le CEVA!

Gageons désormais sur l'année 2018 et les prochaines, avec notamment le déploiement du Léman Express, ses 240 kilomètres de rails qui relieront 40 gares dans la région franco-valdo-genevoise. Le projet de piétonisation devant la gare Cornavin, la poursuite des lignes TOSA qui nous sortent pas à pas de l'air diesel et bien sûr la réelle mise en œuvre des textes votés par les Genevois et genevoises, la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée et l'initiative 144.

Pour toutes ces raisons, les Verts s'opposeront à cette politique publique. Cette dernière n'est pas à la hauteur des enjeux en matière de mobilité à Genève. »

K) Santé, par Marjorie de Chastonay

« Les Verts voteront la politique publique K, à savoir de la santé. En ce qui concerne les prestations sociales accordées aux ménages privés, dans le domaine de la santé, les subsides LAMAL ont augmenté de 4 millions. Il y a une hausse du nombre de bénéficiaires.

En parallèle, les primes d'assurance maladie continuent d'augmenter de façon exponentielle. L'explosion continue ! Certes, il y a le vieillissement de la population, mais aussi une augmentation des maladies chroniques, des burn out, etc. Il faut quand même relever que les subsides à l'assurance maladie ont dépassé l'aide sociale dans le canton. C'est un signal important ! Il y a donc un problème majeur sur la gestion de la santé. Les familles n'arrivent plus à payer de telles sommes. En effet, comme l'assurance-maladie n'arrête pas d'augmenter, de nombreuses personnes peinent à payer leurs primes et préfèrent renoncer à des soins de base en raison de la franchise élevée.

Les primes d'assurance doivent être contenues et ne pas représenter une charge de plus de 10% de leurs revenus. Les Verts ont d'ailleurs lancé une initiative dans ce sens avec leurs partenaires de l'Alternative. Ensuite, nous, les Verts, nous souhaitons également rappeler l'importance de développer des politiques publiques en matière de prévention afin d'agir en amont plutôt qu'en aval. Et ceci, peut se faire avec une meilleure collaboration inter-départementale et des politiques transversales. Je peux donner l'exemple des coûts de la santé en matière de pollution de l'air ou des nuisances sonores. Faire les liens avec le département de l'environnement serait utile.

En conclusion, les Verts soutiendront cette politique publique mais resteront vigilants sur les politiques en matière de prévention, mais également sur la qualité des prestations à la population et le personnel du réseau des soins, tels que l'IMAD qui se retrouve aussi dans des conditions de travail



difficiles, avec une surcharge de travail importante avec des cadences accrues, une augmentation du stress ainsi qu'une surcharge administrative. »

L) Economie, par François Lefort

« Les comptes sont certes justes mais ce qui était promis n'est pas au rendez-vous, En résumé c'est moins de postes sur la surveillance du marché du travail, moins sur la régulation du commerce mais encore plus de moyens pour la promotion économique.

Nous souhaitons nous les verts que les moyens alloués le soient pour une promotion économique adaptée aux capacités d'accueil et de développement du canton. Nous souhaitons que la politique économique soutienne un écosystème de petites et moyennes entreprises ancrées localement, plus durables et moins enclines à quitter Genève. Nous avons d'ailleurs remarqué l'impuissance totale du gouvernement lorsqu'une très grande entreprise supprime des centaines d'emplois comme l'année dernière ou des milliers comme il y a quelques années avec le départ de Merck.

C'est donc l'organisation de la promotion économique qu'il faut revoir, trop, beaucoup trop d'entités s'en occupent, la promotion économique de l'état ou nouvelle DG DERI, office de promotion industrielle, fondation d'aide aux entreprises, Fongit, Geneva Creative Center et j'en passe. Encore trop d'acteurs qui tirent à hue et à dia, trop d'acteurs étatiques, pour une promotion économique dont on ne peut même pas discerner les résultats qui lui sont dûs.

Il faut donc réduire la voilure pour réallouer ces moyens pour une véritable aide aux microentreprises, aux petites et moyennes entreprises, pour un environnement économique plus localisé et plus résistant aux crises.

Un exemple : A Genève nous avons 35 000 entreprises mais nous n'avons que 4000 entreprises au bénéfice de l'autorisation de former, 4000 entreprises formatrices sur 35 000 peuvent former Mais seulement 2500 places d'apprentissage sont proposées chaque année. Voilà le lien entre formation et économie que M. Hiltbold appelait de ses vœux hier. Voilà donc une priorité de la politique économique

Aider directement les entreprises à former, doubler le nombre d'entreprises formatrices, doubler le nombre de places d'apprentissage, voilà un vœu que nous formons pour un tissu économique ancré localement socialement.

Pour le surplus les Verts refuseront cette politique publique L. »

M) Finances et impôts, par Jean Rossiaud

« Le vote sur le rapport aux comptes nous donne l'occasion de faire le point sur toutes les politiques publiques. Mais il existe un point commun entre toutes ces politiques publiques : il s'agit du nerf de la guerre, l'argent que l'Etat collecte par l'impôt, par sa politique fiscale, pour le redistribuer à la population sous la forme de politiques en faveur de l'emploi, de la santé, de l'instruction publique, de l'urbanisme et de l'environnement, de la cohésion sociale et de la sécurité publique... pour n'en citer que quelques unes.

La politique en matière de fiscalité, en matière d'impôts et de finances, est donc cruciale, pour les Verts, et nous estimons que sur cet objet, le Conseil d'Etat sortant n'a pas réellement pris la mesure des enjeux environnementaux et sociaux, ni pour les résidents et les résidentes, ni surtout pour les générations futures.



Pour les Verts, une fiscalité juste et durable doit poursuivre deux objectifs : premièrement elle doit être redistributive, deuxièmement elle doit être incitative ou dissuasive selon les cas.

Redistribution : Premièrement, la fiscalité doit viser à toujours mieux redistribuer les richesses et les fortunes. Une véritable politique redistributive doit donc tout d'abord lutter contre l'exclusion et la misère. Le préambule de la Constitution suisse précise que la prospérité d'une société se mesure à l'aune de la richesse du plus pauvre, et que l'esprit suisse, si on en croit la devise helvétique, c'est : « un pour tous et tous pour un » : le nombre croissant de personnes relevant de l'assistance publique, démontre à lui seul que cette politique est un échec.

La politique redistributive doit permettre ensuite de diminuer l'écart entre les plus riches et les plus pauvres. Car les inégalités minent la cohésion sociale, et dé-légitimisent les institutions, et donc l'impôt lui-même. C'est donc une priorité absolue de la politique fiscale, afin de garantir une société tout à la fois harmonieuse et dynamique, permettant en même temps la mobilité sociale et le service à la collectivité.

Incitation / dissuasion : la politique fiscale, notamment par le biais des taxes doit permettre d'orienter les acteurs économiques vers des comportements économiques qui servent l'intérêt général. La politique fiscale du Conseil d'Etat, appuyée par une majorité de ce Grand Conseil a continué à attirer, par le dumping fiscal, tant sur le plan international que sur le plan inter-cantonal, les entreprises multinationales au détriment des PME, des artisans, des petits indépendants. Ce faisant, ces politiques fiscales continuent à fonder notre prospérité sur le trading et sur la financiarisation de l'économie ; elles continuent à fragiliser le tissu économique, à attirer à Genève de l'emploi volatile, tourné vers l'extérieur, et font porter un risque énorme à la cohésion sociale et à une prospérité durable.

Nous devons au contraire faire tout ce qui est dans notre pouvoir, pour défendre un tissu serré d'entreprises locales engagées dans la transition vers une société durable, solidaire, post-nucléaire, post-carbone et post-spéculative ; vers une économie où les circuits courts sont la règle, et l'import / export l'exception ; une économie circulaire qui considère les déchets d'une industrie comme une ressource pour une autre. Par exemple, nous devons taxer toujours davantage le carbone, l'énergie grise, l'éloignement kilométrique, et toujours moins le travail.

La fiscalité est un outil formidable, Mesdames et Messieurs les députés, pour mettre en œuvre dès aujourd'hui la politique qui nous permettra de vivre mieux demain. Cela n'a pas été le cas lors de la législature précédente, et c'est pour cette raison que nous refuserons ce rapport sur les Comptes. »

N) Culture, sport et loisirs, par Alessandra Oriolo

« Les Vert-e-s ont approuvé la politique publique concernant la culture, sport et loisirs pour l'année 2017. Le canton a soutenu la réalisation de 143 projets artistiques et a permis à plus de 150'000 élèves du canton de participer à plus de 400 propositions culturelles avec le projet « Ecole&Culture ». Cependant, Les Vert-e-s restent critiques suite à l'adoption de la LRT, la loi sur la répartition des tâches entrée en vigueur en 2017. Cette loi votée sans concertation des milieux culturels, fragilise les artistes et détourne la loi sur la culture de 2013.

Les Vert-e-s déplorent un manque de pilotage cantonal qui permette de définir les priorités avec une politique culturelle concertée. Comment envisager une politique culturelle cohérente avec une séparation abrupte de la création et de la diffusion ? Le canton devrait assumer son rôle de coordination, de concertation et enfin de co-financement des institutions culturelles genevoises. Nous regrettons que le canton ait refusé de financer le Grand Théâtre à hauteur de 3 millions pour l'année 2017. Une telle institution avec un rayonnement international ne peut être laissée uniquement à la charge de la Ville de Genève.



Quid de la Nouvelle Comédie ? Le canton s'est désinvesti totalement de cette institution laissant la Ville de Genève seule pour assurer le fonctionnement de la future institution. Résultat ? Un manque de 6,5 millions au futur budget de la Comédie.

Il faut se demander ce que souhaite Genève en matière de culture. Nous les Vert-e-s, nous souhaitons un canton où la culture n'est pas relayée au dernier plan. D'ailleurs, il est surprenant de voir que le mot culture n'apparaît plus dans le nom d'un département avec la nouvelle dénomination. Nous souhaitons pour les prochaines années de législature, une vision culturelle cantonale, un véritable règlement d'application de la loi sur la culture et un conseil consultatif de la culture renforcé réunissant les acteurs et les partenaires concernés. La culture est une valeur fondamentale du développement personnel, du développement économique avec un grand nombre d'emplois à la clé et du développement social car cela contribue au ciment du vivre ensemble, mais surtout du faire ensemble.

Il est capital pour les Vert-e-s que le canton de Genève prenne ses responsabilités et nous saluons l'accueil que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil vient de réserver à l'initiative constitutionnelle « Pour une politique culturelle cohérente à Genève » comme mentionné hier dans son communiqué de presse. »

Q) Energie, par Pierre Eckert

« Dans le camembert des comptes de l'Etat, la politique publique « Energie » a l'air bien maigrelette. Le groupe des Verts se réjouit toutefois qu'elle soit conduite de façon séparée car, et comme vous le savez certainement, l'énergie et le climat représentent un enjeu essentiel de ce siècle, et cela à la fois d'un point de vue local et global. Il faut aussi se rappeler qu'une bonne partie de la politique énergétique de l'Etat est conduite par SIG, qui y investit des moyens nettement plus importants, nous y reviendrons à l'occasion du rapport de gestion des SIG.

Nous ne pouvons que souscrire aux priorités de cette politique qui sont « la recherche d'économies d'énergies, le développement des énergies renouvelables et locales, la valorisation énergétique du territoire et la mobilisation des acteurs publics et privés ».

On notera que la cible de législature de réduction des énergies thermique et électrique par individu a été respectée. Mais il faut savoir qu'il ne s'agit là que d'une étape sur le chemin qui nous mènera à respecter les objectifs de la stratégie énergétique 2050 décidée par le peuple suisse.

A ce propos, nous souhaitons placer un accent particulier sur deux points :

1. L'assainissement énergétique des bâtiments, notamment ceux des entités publiques, doit être accéléré, et un agenda doit être fixé et communiqué.
2. Il reste un problème de répartition des charges de rénovation énergétique dans les immeubles locatifs. Le dispositif mis en place dans la loi sur l'énergie de 2011 ne donne malheureusement pas satisfaction. Nous encourageons le Conseil d'Etat à trouver de meilleures solutions.

Cela dit, le groupe des Verts approuvera les comptes et le rapport de gestion de la politique publique Energie. »

Synthèse sur les politiques publiques, par Mathias Buschbeck

« Permettez-moi pour ce débat sur les comptes d'aborder quelques éléments prospectifs.



69 millions de comptes positifs, c'est bien. Mais c'est une agréable surprise due notamment aux dénonciations spontanées liées à l'échange automatique d'informations. On sait donc que cette manne va se tarir. Nous avons la chance à Genève, année après année, d'avoir une bonne surprise qui nous permet de rester dans les chiffres noirs. Tout cela a tendance à nous faire perdre de vue que nous allons vers des heures plus sombres.

Nous entamons avec une inertie coupable la transition vers une société plus durable. Nous ne répondons plus aux besoins des personnes les plus fragiles de notre population. La situation de l'Hospice général, où le nombre de dossiers continue d'augmenter, nous inquiète. Trop de monde, dans notre société prospère, est laissé au bord du chemin. Le paradoxe, c'est qu'avec un budget de plus de 8 milliards, nous avons les dépenses publiques par habitant parmi les plus élevées de la planète. Bref, nous n'en avons pas pour notre argent et nous ne prenons pas le chemin vers une société de la sobriété heureuse que Les Verts appellent de leurs vœux.

Au niveau des recettes, les nouvelles ne sont pas bonnes non plus. Les baisses des rentrées fiscales liées à PF17 sont source d'inquiétude. Nous espérons que le Conseil d'Etat travaille dans le cadre de budget 2019 à de nouvelles recettes en supprimant les niches fiscales et en renonçant au bouclier fiscal. Oui, il y a quelques choses d'indécent à maintenir cette politique alors que l'on vient d'apprendre que le nombre de millionnaires explosent dans notre pays.

J'en arrive à la dette. Elle est en baisse de 100 millions et c'est une bonne nouvelle, mais elle reste à un niveau élevé à 11,8 milliards. A ce rythme, elle sera remboursée en 118 ans, soit à l'horizon 2136. C'est pour vous dire l'inquiétude des Verts dont vous savez la préoccupation pour une gestion durable des ressources. Cette dette nous la léguons aux générations futures et cela nous révolte. Durant ce temps, le service de la dette reste élevé à 180 millions, soit l'équivalent de 1500 postes de travail dont nous aurions bien besoin.

Pour toutes ces raisons, nous refuserons le rapport de gestion du Conseil d'Etat. »

Projet de loi approuvant les états financiers individuels de l'Aéroport international de Genève pour l'année 2017, par Yvan Rochat

« Les Verts refuseront le PL 12321 visant à approuver les états financiers de l'aéroport international de Genève. Derrière les chiffres alléchant que nous sert le rapport sur les états financiers, 79 millions de bénéfice dont la moitié dans la crousille cantonale, on décèle également d'importantes problématiques.

Aux charges on notera particulièrement le saut extraordinaire de + de 30% en une année concernant la ligne sous-traitance sûreté et surveillance. Normal dirait-on avec une progression de 5% en un an du nombre de passagers, la sécurité doit suivre. Pourtant, lorsque l'on met en regard 30% de charge en plus d'un côté pour une augmentation de 5% de passager de l'autre, on a l'impression d'un aéroport dépassé par les enjeux de sécurité et qui court vainement après des mises à jour au coup par coup et pour tout dire mal planifiée.

2017, avec ces 17.3 millions de passager et ces 190'000 vols, avec l'augmentation des vols lowcost d'EasyJet à hauteur de 45% de l'ensemble des mouvements, alors que la compagnie Swiss accuse une régression de 11,8% en même temps, restera dans les annales comme l'une des pires années pour les habitants de notre canton riverains de l'aéroport et qui ont un droit constitutionnel à un environnement sain.

Or ce droit est non seulement nié par le développement de l'aéroport ces 10 dernières années mais il est clairement foulé au pied lorsque l'on aborde la délicate gestion des vols aux heures les plus calmes des harassantes journées des habitants de la rive droite. Là, entre 2016 et 2017,



l'augmentation de ces vols, qui sont à proscrire, est de +1,8% et, pire du pire, celle des décollages entre 22h et 00h30 est de plus 14% soit 1884 décollages en une année, 5 par jour pour cette tranche de 2h30, au moment où les enfants sont dans leur premier sommeil et les adultes sont en quête d'un endormissement bien mérité.

Et c'est là que ce rapport d'activité de l'AIG défendu par le Canton est muet. Cela est inacceptable. Car ces vols, en particulier à ces heures là, ont des conséquences sanitaires et financières réelles pour notre société. Un exemple, fournit par l'étude d'impact sur la santé commandée par le Canton et l'Association des communes riveraines de l'AIG, montre que le coût sur la santé et la dévalorisation de l'environnement urbain se chiffre à 50 millions de francs pour l'année 2014 à cause des vols de nuit. Il ne fait aucun doute que ce montant est en augmentation pour 2017 et qu'il ne peut aller qu'en explosant si le développement de l'aéroport n'est pas sérieusement repensé en mettant la qualité au centre du modèle d'affaire plutôt que la quantité.

Il est donc temps que le Conseil d'Etat et nous-même, Mesdames et Messieurs les députés, chers collègues, cessions de nous satisfaire de ce genre de rapport d'activité en forme de conte de fée et que nous abordions aussi les conséquences négatives de notre développement économique en général et plus particulièrement ici de l'aéroport.

Il en va de notre crédibilité à l'égard de celles et ceux qui nous ont délégué une part de leur suprême autorité pour gérer les affaires publiques. »

Projet de loi approuvant le rapport de gestion des Transports publics genevois (TPG) pour l'année 2017, par Mathias Buschbeck

« 2017 a été une nouvelle année de régression des transports publics, après 2014, 2015 et 2016. Il était temps de mettre fin à cette législature catastrophique en matière de mobilité. Concrètement, c'est à une baisse de 1,6 % à laquelle nous avons dû assister. Baisse qui a heureusement pu être minimisée par le vote de différents projets de loi, notamment le PL 11919 déposé par Les Verts qui a permis une rallonge de 5 millions au budget des TPG. Et ceci alors que la demande est en hausse. Que la fréquentation est en hausse, de 1,4 %. Concrètement, cela signifie qu'on entasse les usagers dans les bus et les trams, véritablement pris en otage par le Conseil d'Etat, qui prétendait pourtant favoriser le transfert des utilisateurs de véhicules individuels motorisés en direction d'une mobilité plus durable. Ce bilan catastrophe ne serait pas complet sans évoquer une nouvelle baisse de la vitesse commerciale de 0,6 km/h, à 15,6 km/h soit bien en deçà des 18 km/h pourtant exigé par la loi.

Nous accepterons néanmoins le rapport de gestion pour ne pas sanctionner le Conseil d'administration de TPG, qui a fait au mieux avec les faibles moyens qui lui a été octroyé. C'est bien la gestion du Conseil d'Etat que nous critiquons et que nous avons déjà eu l'occasion de rejeter lors du traitement de la politique publique Mobilité. »